

Le présent document vise à fournir des propositions de travail pour les évaluations des E3C. Il s'agit de documents destinés au travail de chacun. Ils sont adaptables, modifiables et visent à nourrir les réflexions individuelles et collectives en matière d'évaluation des E3C.

Rappel BO

« Les épreuves communes de contrôle continu ont pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser des connaissances fondamentales ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- rédigé des réponses construites qui témoignent d'une maîtrise correcte de la langue et de capacités de réflexion en histoire et en géographie.

Structure et nature de l'évaluation

Durée de chaque épreuve : 2 heures

Chaque épreuve commune de contrôle continu se compose de deux parties : un ensemble de questions et une analyse de document(s). »

Première partie

Rappel BO

« 1^{ère} partie : questions

Cette partie est composée de questions qui évaluent la maîtrise des « questions obligatoires (A) » du programme en histoire et en géographie. Cette partie évalue la capacité des candidats

- caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage ;
- citer des acteurs .
- justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments ;
- localiser et identifier des lieux et/ou des phénomènes sur une carte jointe au sujet ;
- proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution ;
- proposer ou choisir une définition pour une notion. »

Au regard de la nature des questions posées, cette partie n'appelle pas de travail sur une grille de correction particulière.

En revanche, il importe de tenir compte de l'existence d'un barème global pour cette partie et non d'un barème « question par question ». Il y aura une possibilité plus large de valoriser certaines réponses particulièrement bien établies.

Certaines questions demandant des réponses très ponctuelles, n'auront pas le même poids que d'autres pour lesquelles quelques lignes, et seulement quelques lignes, de rédaction sont attendues. Compte-tenu de ces éléments il importe, à l'intérieur de la première partie, de valoriser les réponses aux questions nécessitant ces éléments de réponse rédigés, notamment celles demandant de « caractériser », « justifier une affirmation en proposant des arguments », « proposer une définition ».

En revanche lorsqu'il est demandé à l'élève de « citer des acteurs », « justifier une affirmation en choisissant des arguments », « choisir une définition », « proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution », seront considérées comme valides toutes les réponses qui donnent ces éléments, sans attendre de justification ou de travail de rédaction particulier.

Les questions demandant à « localiser et identifier des lieux et/ou des phénomènes sur une carte » relèvent également de cette logique. Leur poids relatif au sein de la première partie sera à envisager en fonction du nombre et de la complexité des éléments de réponse attendus.

2^e partie : analyse de document(s)

Rappel BO

« Cette partie consiste en l'analyse d'un ou deux document(s) relatif(s) à chacun des deux « sujets d'étude au choix (B) » d'un thème du programme d'histoire ou de géographie. Le candidat choisit un des deux exercices proposés. L'analyse de document(s) est conduite en répondant à des questions.

L'analyse de document(s) permet au candidat de montrer qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s), qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter et de prendre un recul critique en réponse à une interrogation en s'appuyant d'une part sur le contenu du (ou des) document(s) et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles. Les réponses sont l'occasion d'évaluer la capacité de rédaction du candidat. »

Proposition de grille d'évaluation

Indicateurs de réussite (ces différents indicateurs s'entendent EN RÉPONSE aux questions données)	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très satisfaisant
Donner les éléments d'identification du document				
Dégager le sens général du (des) document(s)				
Sélectionner une ou plusieurs informations pertinentes dans le ou les documents, en les hiérarchisant, ou en les confrontant le cas échéant				
Appuyer son travail sur un vocabulaire historique ou géographique approprié.				
Appuyer, au besoin, son travail sur des exemples, notions et repères spatiaux/ temporels extérieurs aux documents.				
S'exprimer dans une langue correcte et fluide				

Essai de construction de repères d'évaluation avec échelle descriptive

Indicateurs de réussite (ces différents indicateurs s'entendent EN RÉPONSE aux questions données)				
Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très satisfaisant	
0 à 3	3,5 à 5,5	6 à 8	8,5 à 10	
Les réponses aux différentes questions se limitent à un relevé d'informations peu à propos ou bien sans justification de son usage au regard de la question posée. L'usage du vocabulaire historique ou géographique ; comme celui de repères et notions lorsqu'ils sont attendus, est très rare, parfois totalement absent, ou bien hors de propos. La langue est entachée d'incorrections.	Certains éléments partiels d'identification du (des) document(s) apparaissent lorsque cela s'y prête. Si certaines informations sont correctement prélevées dans le (ou les) document(s), des confusions apparaissent ou le relevé reste trop partiel traduisant une compréhension incomplète du ou des documents. Le vocabulaire historique ou géographique, comme les repères et notions extérieurs au document lorsqu'ils sont attendus, sont parfois présents, mais utilisés de façon assez approximative. La langue est entachée d'incorrections.	Lorsque les questions posées s'y prêtent, le candidat sait faire état des principaux éléments pertinents d'identification du (des) documents. Le candidat parvient à sélectionner une bonne partie des informations attendues en réponse aux questions posées. Le candidat appuie son propos sur un vocabulaire historique ou géographique dont l'usage témoigne, dans la plupart des cas, de sa bonne maîtrise. Il sait insérer quelques repères et/ou notions lorsque cela est demandé. Les réponses aux questions sont exprimées dans une langue globalement correcte	Le candidat sait insérer différents éléments d'identification du (des) document(s) de façon pertinente. L'ensemble des réponses aux questions posées laisse voir une compréhension correcte du (des) document(s). Le candidat parvient à sélectionner les informations attendues pour apporter ses réponses aux questions posées. Il parvient à confronter les informations, le cas échéant de plusieurs documents, en montrant, selon les cas, en quoi elles se recoupent, se complètent, s'opposent. Le vocabulaire historique ou géographique, éventuellement redéfini, se traduit par un usage toujours pertinent. Le candidat sait appuyer son propos sur des repères et notions employés de façon pertinente. L'expression écrite est maîtrisée.	

Document de travail.